

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 24 MARS 2026

L'an 2026, le 24 mars à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Lans-en-Vercors s'est réuni en session ordinaire dans la salle Saint-Donat sous la présidence de Madame la Maire, Violaine VIGNON, à la suite de la convocation envoyée à l'ensemble des membres du conseil municipal le 20 mars 2026.

#### Présents :

– Mme VIGNON Violaine – M. BOYER Joseph – Mme BUGNET-BRECHENMACHER Françoise – M. AMMAR Julien – Mme BRÄUNLICH Katelyne – M. LESPINASSE Nicolas – Mme BARDO Clémentine – M. LEBEL Thierry – M. ROCHAS Frédéric – Mme MOUTON Valérie – M. RILLIOT Jérôme – Mme BRANDINA Irina – M. VILAIN David – M. CHALAVON Bastien – Mme ROCHAS Anaëlle – Mme MALEVERGNE Salomé – M. COSTE Mathis – Mme BIARD Caroline – M. ROCHAS Yannick

<u>Excusés :</u>	<u>Ont donné pouvoir à :</u>
Mme BESNARD Léa	Mme BARDO Clémentine
M. KRAEMER Michaël	M. ROCHAS Yannick
Mme BOURBAL Cécile	Mme BIARD Caroline
M. BERNARD Philippe	

**Secrétaire de séance :** Mme BUGNET-BRECHENMACHER Françoise

Nombre de membres en exercice : ..... 23

Nombre de membres présents : ..... 19

**Nombre de suffrages exprimés : ..... 22**

### DEL2026 035 : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE PERSONNALISEE DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE LANS-EN-VERCORS

Vu la délibération 02/2015 du 29 janvier 2015 créant la Régie personnalisée centre culturel et sportif ;

Vu la délibération 105/2021 du 14 septembre 2021 constituant le conseil d'administration de la régie personnalisée du centre culturel et sportif (RPCCS) ;

Vu la délibération n°2022 079 du 28 juin 2022 modifiant les statuts de ladite régie ;

Il convient de mettre à jour la liste des membres du conseil d'administration de la régie personnalisée du centre culturel et sportif (RPCCS) ;

Vu la délibération n°2022/108 du 11 octobre 2022 complétant le conseil d'administration de la régie personnalisée du centre culturel et sportif (RPCCS) ;

Vu les élections municipales du 15 mars 2026 ;

Madame la maire propose à l'assemblée de désigner les membres du conseil d'administration de la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif.

**Selon les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**- DECIDE de procéder aux nominations par scrutin public à main levée.**

Sur la proposition de la maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'abroger la délibération n°2022/108 du 11 octobre 2022 ;
- DECIDE que ce comité consultatif sera composé de 9 membres titulaires, président inclus et de 3 membres suppléants, selon la répartition suivante :

Groupe majorité	Membres titulaires	Irina BRANDINA
		Thierry LEBEL
		Salomé MALEVERGNE
		Julien AMMAR
		Katelyne BRAUNLICH
		Nicolas LESPINASSE
	<i>Membre suppléant</i>	<i>Joseph BOYER</i>
Groupe minorité	Membres titulaires	Philippe BERNARD
		Caroline BIARD
	<i>Membre suppléant</i>	<i>Michaël KRAEMER</i>
Membre qualifié	Membre titulaire	Christophe LEBEL
	<i>Membre suppléant</i>	<i>Marie EYBERT GUILLON</i>

- PRECISE que les membres titulaires peuvent se faire représenter par le membre suppléant en cas d'absence.

Pour extrait conforme, le 25 mars 2026

La Maire  
Violaine VIGNON

